

FORMATION IMMOBILIER · CONFORME LOI ALUR · OUVERTE À TOUS

Pack Tout sur la gestion locative — 18H

100 % à distance · 18 heures · **Ouverte à tous** : particuliers, personnes en reconversion ou en montée en compétences, comme professionnels de l'immobilier. Attestation de fin de formation remise à chacun — conforme Loi ALUR pour le renouvellement de la carte professionnelle (CCI).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Formation comptabilisée au titre de l'obligation de formation continue Loi ALUR. À l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- Actualiser ses connaissances en gestion locative conformément à l'obligation de formation continue Loi ALUR.
- Maîtriser le cadre juridique des baux (habitation, commerciaux) et l'approche financière du bail.
- Appréhender la copropriété et assurer la gestion comptable et budgétaire de l'immeuble.
- Sécuriser sa pratique professionnelle et fiabiliser le conseil apporté au client.

PUBLIC CONCERNÉ

Ouverte à tous, sans condition d'exercice : particuliers, personnes en reconversion ou en montée en compétences, comme titulaires de la carte professionnelle (mentions T et/ou G), agents, négociateurs et collaborateurs soumis à l'obligation de formation continue Loi ALUR.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Formation accessible à toute personne intéressée par l'immobilier. Disposer d'un accès internet et d'un navigateur à jour.

DURÉE & FORMAT

18 heures · 100 % à distance (e-learning asynchrone), accessible 7j/7 et 24h/24. Rythme libre. Durée d'accès : **2 ans**.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription en ligne sur formation.popacademy.fr. Accès immédiat à réception du paiement ; pour les **dossiers de financement**, accès au jour de début de formation prévu dans le dossier.

TARIF

139 € · TVA non applicable, art. 261-4-4°a du CGI. Éligible aux **financements** (AGEFICE, FIFPL, OPCO EP, FAFCEA selon statut).

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateforme LMS POP ACADEMY : modules vidéo, supports téléchargeables (PDF), cas pratiques. Test de positionnement initial. Assistance pédagogique par e-mail, chat et téléphone.

ÉVALUATION, SUIVI & SANCTION

Test de positionnement en amont ; quiz à l'issue des modules ; suivi du temps de connexion et de la progression (horodatage, contrôle d'assiduité). À l'issue, chaque apprenant reçoit une **attestation de fin de formation** (heures réalisées par module) ; conforme Loi ALUR, elle est valable pour le renouvellement de la carte professionnelle auprès de la CCI.

ACCESSIBILITÉ — SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : **Theo SUDRE** · theo@popacademy.fr · **05 54 54 40 04**. Étude des adaptations possibles avant l'entrée en formation.

[Découvrir la formation →](#)

Programme de la formation

MODULE 01

2H30

Les différents types de baux

- › Panorama des différents types de baux
- › Bail d'habitation, meublé, commercial et professionnel
- › Critères de choix et régime applicable

MODULE 02

4H30

Les baux d'habitation

- › La portée de la loi du 6 juillet 1989
- › Le loyer, la durée et les parties au bail
- › Les formalités de rédaction et les annexes
- › La conclusion, les évolutions et les cas particuliers

MODULE 03

2H30

L'approche financière du bail d'habitation

- › Le cadre financier du bail d'habitation
- › La gestion des charges récupérables
- › La mise en place des garanties

MODULE 04

2H00

Les baux commerciaux

- › Le statut des baux commerciaux et ses conditions
- › La conclusion du bail commercial
- › La durée et la fin du bail commercial

MODULE 05

3H00

La copropriété

- › Le règlement de copropriété et l'état descriptif de division
- › L'organisation du syndic
- › Le syndicat des copropriétaires et le conseil syndical
- › L'organisation de l'assemblée générale

MODULE 06

3H30

La gestion comptable et budgétaire de l'immeuble

- › Les clés de répartition des charges
- › La comptabilité de la copropriété
- › L'élaboration et le suivi du budget de l'immeuble